

	République Française
Syndicat Mixte d'Études et de Promotion de l'Axe Toulouse-Lyon	

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE PROMOTION DE L'AXE TOULOUSE/LYON

Délibération : 18-06-02

Séance du 7 juin 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres statutaires du Conseil Syndical	Présents	Représentés par pouvoir
16 titulaires 16 voix	3	2

### OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF et COMPTE DE GESTION 2017

Le Comité Syndical délibère sans condition de Quorum :

L'an deux mille dix-huit, le 7 juin, à 11h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte, régulièrement convoqué, s'est réuni à Mende (48) sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU

#### Étaient présents :

- M. Laurent SUAU – Communauté de Communes Coeur de Lozère
- Mme Aurélie MAILLOLS – Région Occitanie Pyrénées Méditerranée
- M. Sébastien MASSON - Communauté d'Agglomération du Puy en Velay

#### Pouvoirs :

- M. Daniel TONSON – Département de la Haute-Loire ayant donné pouvoir à M. Laurent SUAU
- M. Jean-Luc PASSANO – Métropole de Lyon ayant donné pouvoir à Mme Aurélie MAILLOLS

#### Étaient absents excusés :

- M. Luc FRANCOIS – Saint Etienne Métropole
- M. Christian TEYSSÉDRE – Rodez Agglomération
- M. Michel GANTOU – Rodez Agglomération

#### Assistaient également à la réunion :

- Mme Nathalie FRAISSE – Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes Coeur de Lozère
- M. Jean-Philippe PEYRE – Payeur Départemental de la Lozère

**Le Comité Syndical, sur la base du rapport de Monsieur le Président intitulé «Approbation du compte administratif et compte de gestion 2017 »**

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Conformément à l'article L. 1612-12, du code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de soumettre à votre examen le compte des recettes et des dépenses du syndicat mixte de l'exercice 2017, ainsi que le compte de gestion établi par Monsieur PEYRE, Payeur Départemental, en sa qualité de comptable du Syndicat.

Le compte administratif du Syndicat de 2017 présente les résultats suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes réalisées en 2017	0,00 €	126,00 €
Dépenses mandatées en 2017	36 327,94 €	0,00 €
Résultat de l'exercice 2017	-36 327,94 €	126,00 €
Résultat de l'exercice 2016	417 777,71 €	3 766,00 €
Résultats cumulés de l'exercice	381 449,77 €	3 892,00 €

Vous voudrez bien trouver, ci-après, les résultats généraux de la gestion 2017 présentés par section et par article budgétaire.

Les résultats, détaillés par nature de dépenses, figurent au compte administratif annexé au présent rapport.

Je vous demande donc de bien vouloir approuver :

- d'une part le compte administratif de l'exercice 2017 du syndicat mixte,
- d'autre part le compte de gestion 2017 de Monsieur le Payeur Départemental.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les statuts du Syndicat Mixte d'Études et de Promotion de l'axe Toulouse-Lyon,  
Vu la décision n° 01-2018 du 31 mai 2018 constatant l'absence de quorum au comité syndical du 31 mai 2018,  
Vu la non-participation de M. Laurent SUAUX au débat et au vote  
Vu la présentation du compte administratif par Madame Aurélie MAILLOLS**

**Adopté à l'unanimité des voix exprimées ;**

**- Le Comité Syndical approuve d'une part, le compte administratif de l'exercice 2017 du syndicat, et d'autre part, le compte de gestion 2017 de Monsieur le Payeur départemental, joints en annexe.**

Le Président,  
SUAUX Laurent SUAUX

AXE  
TOULOUSE  
LYON



MASSIF  
CENTRAL

SYNDICAT MIXTE  
d'ÉTUDES et de PROMOTION  
de l'AXE TOULOUSE - LYON